

Le vignoble d'Arsac fait partie de deux appellations prestigieuses, Margaux et Haut-Médoc, qui se rapprochent beaucoup par la qualité de leurs vins, et dont les caractéristiques proviennent des deux cépages majeurs, le Cabernet-Sauvignon et le Merlot.

La randonnée pédestre vous permettra de découvrir la nature, les plantes, fleurs et arbres, oiseaux et peut-être écureuils, biches ou chevreuils.



Accès

Depuis Bordeaux, prendre la D1, traverser le Taillan Médoc puis arrivé au rond-point de Louens, prendre la D211 direction Arsac puis la D208.



Point de départ :
Devant le collège Panchon

Circuit rouge

Passer devant le collège et prendre à gauche l'allée de Panchon goudronnée (impasse) qui longe le collège. Passer la maison sur votre droite, dans le virage continuer tout droit sur une allée en terre (panneau accès DFCI piste n°50). Au croisement (fourche de 3 chemins) prendre à droite la piste DFCI n°54. Continuer la piste sur la gauche, laisser une piste



Boucle, distance : 3.5km



Aire de sports avec un mini-terrain de Basket

herbeuse à droite. A l'embranchement suivant prendre à gauche l'accès DFCI piste n°33 en lisière d'un pré sur gauche, contourner le pré. Après un chemin sur votre droite (balisage Chemin de Saint Jacques) à 40m, prendre la première piste herbeuse. Arrivé à la piste engravée, prendre à gauche. Après avoir longé un pré, avec un abri, continuer tout droit vers les maisons. Prendre la piste DFCI n°51 à gauche (Arayneys) sur votre gauche pylône téléphonique. Arrivé sur la piste DFCI n°50 prendre à gauche. A la fourche (3 chemins), laisser la piste 54 et prendre à droite. Reprendre l'allée goudronnée et revenir au parking.



Eglise Saint Germain d'Arsac

L'Eglise Saint Germain d'Arsac est une ancienne église qui remonte à l'époque romane. Elle dépendait au Moyen-Age de l'abbaye Sainte Croix de Bordeaux. L'édifice est en partie reconstruit entre 1843 et 1878 sous l'égide des architectes Gustave et Michel Alaux et consacré par le cardinal Donnet le 12 septembre 1878.

L'élément le plus intéressant de l'édifice est sans conteste son beau portail roman classé Monument historique (1908), ouvert dans un avant-corps contre le mur méridional de la nef, aux voussures mêlant des motifs constituant un décor radiant et quelques claveaux historiés. Des peintures murales du XVème siècle présentent des litres funéraires, simples bandes noires ornées des armoiries du défunt. Un autel-retable du XVIIIème siècle en bois peint, ainsi qu'une belle Vierge à l'Enfant en bois doré du XVIIIème siècle, tous deux classés Monuments historiques (1970) méritent le détour.



Cette **Balade à Roulettes**® est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes® sur notre site internet : <http://gironde.ffrandonnee.fr>

Renseignements mairie d'Arsac : 05 56 58 82 23

Textes et photos de Philippe Gaston.

Balades à roulettes® et BR® sont des marques déposées à l'INPI par le CDRP64 ; dessins de Michel Lamballe. Reproduction interdite.
Juillet 2018